



Stimuler la productivité et la compétitivité grâce au gaz naturel Mémoire prébudgétaire de 2018 de l'Association canadienne du gaz

L'Association canadienne du gaz (ACG) se réjouit de l'occasion de partager ses solutions de gaz naturel qui sont susceptibles de répondre à la fois aux priorités économiques et environnementales des Canadiens.

Pour 2018, le gouvernement fédéral a concentré ses priorités budgétaires sur des initiatives qui permettront au Canada d'être plus productif et concurrentiel. Pour ce faire, notre pays doit avoir accès à du gaz naturel propre, fiable et abordable.

Depuis plus de 100 ans, les sociétés de distribution de gaz naturel répondent aux besoins énergétiques des Canadiens. Avec plus de 450 000 kilomètres de gazoducs de transmission et de distribution soutenus par un solide réseau de stockage de l'énergie, le gaz naturel est livré à près de 6,8 millions d'abonnés (voir la carte 1 à l'annexe 1). C'est donc dire que plus de la moitié de tous les Canadiens tirent parti de solutions en matière de gaz naturel à prix abordable, à la combustion propre, sûr et fiable pour chauffer les bâtiments, produire de l'électricité, alimenter les véhicules et faire fonctionner les appareils ménagers. Aujourd'hui, le gaz naturel couvre 36 % des besoins énergétiques du Canada.

Le présent mémoire prébudgétaire de l'ACG cible six solutions que l'industrie de distribution du gaz naturel, en partenariat avec le gouvernement fédéral, peut appliquer pour contribuer à la réalisation du programme du gouvernement du Canada :

1. Accroître l'efficacité énergétique;
2. Connecter plus de nouvelles collectivités aux gazoducs de gaz naturel;
3. Développer des partenariats en innovation énergétique;
4. Favoriser le transport de gaz naturel à faibles émissions;
5. Soutenir la stratégie de remplacement du diesel du Canada avec le gaz naturel;
6. Accroître la production de gaz naturel.

Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec les ministères fédéraux pour fournir ces solutions aux Canadiens.

Recevez mes sincères salutations,

Timothy M. Egan
Président et chef de la direction
Association canadienne du gaz

Stimuler la productivité et la compétitivité grâce au gaz naturel Mémoire prébudgétaire de 2018 de l'Association canadienne du gaz

Partie 1 : Solutions de gaz naturel afin d'aider les Canadiens à être plus productifs :

Solution 1 : Accroître l'efficacité énergétique

Aperçu : Les services publics de gaz naturel du Canada assurent la prestation de programmes d'efficacité énergétique pour des clients dans l'ensemble du Canada. En offrant des rabais sur des appareils à haut rendement énergétique, des vérifications énergétiques et de l'information à propos des économies d'énergie, les services publics ont investi plus de 1,2 milliard de dollars dans leurs programmes d'efficacité énergétique depuis l'an 2000, faisant ainsi épargner aux clients 1,2 milliard de dollars en coûts du gaz naturel et réduisant de plus de 50 mégatonnes les émissions de leurs abonnés. Le leadership du gouvernement fédéral, exercé par l'entremise de l'Office de l'efficacité énergétique, le Bureau de recherche et de développement énergétiques et CanmetÉNERGIE de Ressources naturelles Canada, a permis de fournir aux services publics de gaz naturel du financement de programme, des données et des plateformes analytiques, des renseignements validés par des tiers et une expertise en matière de technologies.

Recommandations :

Le gouvernement du Canada devrait :

- collaborer avec les provinces et les programmes d'efficacité énergétique des services publics ayant des fonds déjà établi, pour tirer parti de l'appui financier fédéral par l'entremise du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone ou d'un nouveau financement qui permettrait de soutenir les rénovations énergétiques majeures (et sur l'étiquetage), en mettant particulièrement l'accent sur les Canadiens à faible revenu et les collectivités autochtones.
- Le gouvernement du Canada devrait tirer parti des plateformes existantes, comme le Système de cote ÉnerGuide, le logiciel HOT-2000 et l'outil Portfolio Manager, pour soutenir ce nouveau financement.
- Améliorer l'efficacité énergétique en obligeant tous les édifices gouvernementaux fédéraux de participer aux programmes de services publics disponible alors qu'ils rénovent ou avant de nouvelles constructions.
- Utiliser les réseaux de communications existant et travailler avec les provinces et les services publics afin de promouvoir les programmes d'efficacité énergétique disponible pour les propriétaires et entreprises canadien.

Solution 2 : Connecter les collectivités au gaz naturel

Aperçu : Près de 7 millions de foyers, d'entreprises et d'industries de partout au Canada ne disposent pas de l'accès au gaz naturel en raison de la petite taille de leur population et/ou de la distance du réseau de gazoducs. Les consommateurs dans ces régions dépendent souvent d'options énergétiques plus chères, moins fiables, et qui génèrent plus d'émissions. Récemment, le gouvernement fédéral a collaboré au cofinancement avec les provinces et les services publics pour soutenir de nouveaux raccordements de gazoducs dans la communauté de [Red Lake en Ontario](#); la [mine Thedford](#), [Asbestos](#) et [Bellechasse](#) au Québec. Les membres de l'ACG ont relevé de nombreuses collectivités dans l'ensemble du Canada où le cofinancement permettrait d'étendre le réseau de gazoducs. Dans un rapport produit en 2015, ICF International a quantifié les avantages environnementaux et économiques de l'expansion des gazoducs de distribution de gaz naturel. Le rapport conclut que sur une période de 25 ans, cela se traduirait par une

réduction cumulée des émissions de CO²e de 1,87 million de tonnes, et le nouvel abonné résidentiel du gaz naturel réaliserait des économies annuelles de carburant de 25 000 \$ sur la durée de vie de 20 ans de l'équipement de chauffage au gaz. Afin de réaliser ces avantages, il faut cofinancer les projets de raccordements aux gazoducs pour les communautés rurales et agricoles du Canada.

Recommandations :

Le gouvernement du Canada devrait :

- permettre aux gazoducs de gaz naturel d'être admissibles aux programmes d'infrastructure fédéraux.
- cofinancer, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et les services publics de gaz naturel, la construction de nouvelles infrastructures pour fournir une énergie abordable et propre aux familles et aux entreprises canadiennes qui ne sont pas déjà desservies.

Partie 2 : Solutions de gaz naturel afin d'aider les entreprises canadiennes à augmenter leur productivité et leur compétitivité :

Solution 3 : Développer des partenariats en innovation énergétique

Aperçu : Les services publics de gaz naturel du Canada entretiennent depuis longtemps un partenariat avec des organismes comme CanmetÉNERGIE, le Conseil national de recherches, le Centre des technologies du gaz naturel et l'Institut de technologie du gaz pour soutenir la mise à l'essai, la démonstration, et l'élaboration de technologies novatrices. En 2016, le Natural Gas Innovation Fund™ (NGIF) a été créé par l'ACG pour offrir des fonds supplémentaires pour l'innovation des technologies propres de la chaîne de valeur du gaz naturel. Le NGIF a investi 5,4 millions de dollars, en tirant parti de l'appui financier de 41,2 millions provenant de l'industrie et du gouvernement, dans une gamme de projets de technologies propres liées au gaz naturel. Les responsables du NGIF cherchent à coopérer avec les gouvernements pour soutenir ses priorités et mettre en œuvre des solutions de gaz naturel pour relever défis cernés dans le cadre de Mission Innovation du gouvernement du Canada.

Recommandations

- Le gouvernement du Canada devrait travailler en collaboration avec les responsables du NGIF pour partager de l'information et déterminer où leurs processus de financement respectifs peuvent être simplifiés et harmonisés. Cela permettra d'améliorer le flux d'affaires, les processus de demande et peut aider à tirer parti efficacement des fonds publics.

Solution 4 : Favoriser le transport de gaz naturel à faibles émissions de dioxyde de carbone

Aperçu : Le gaz naturel est utilisé ou a fait ses preuves dans de nombreux modes de transport, notamment les camions lourds et moyens, les trains, les navires, le transport tout-terrain, le transport en commun et les parcs de véhicules. Cela est attribuable à divers facteurs, dont des prix abordables, la disponibilité d'une nouvelle technologie des moteurs et des véhicules, et une réduction des émissions par rapport aux carburants classiques. Malheureusement, l'adoption des véhicules au gaz naturel n'a augmenté qu'à un rythme modeste au Canada en raison du coût en capital qui est plus élevé pour les véhicules au gaz naturel, les vaisseaux marins et leurs équipements, ainsi que le manque d'infrastructure de ravitaillement étendue.

Le gaz naturel offre des avantages considérables pour l'environnement avec un minimum d'émissions de NOX, de SOX et de matières particulaires et jusqu'à 20 % moins de gaz à effet de serre par rapport aux carburants classiques. Parmi les exemples de soutien du gouvernement pour le gaz naturel en tant que carburant de transport, mentionnons les suivants :

- Dans le budget de 2016 et de 2017, le gouvernement fédéral a alloué 62 millions et 120 millions de dollars pour appuyer le déploiement d'une infrastructure de ravitaillement de rechange.

- En Colombie-Britannique, le gouvernement a permis aux services publics de gaz naturel d'offrir des incitatifs aux parcs de véhicules pour utiliser du gaz naturel. De nombreux exploitants de parcs ont utilisé des incitatifs pour acheter des véhicules alimentés au gaz naturel de FortisBC.
- Au Québec, le gouvernement accorde des incitatifs pour l'achat de camions alimentés au GNL. Le taux d'amortissement applicable aux camions commerciaux ou aux tracteurs a été augmenté de 40 à 60 % et une réduction supplémentaire de 85 % sur l'amortissement a été accordée si ceux-ci fonctionnent au GNL.
- En Ontario, le gouvernement a alloué un financement de 220 millions de dollars pour soutenir le coût supplémentaire du véhicule au gaz naturel et pour assurer la portée d'un programme de développement d'une infrastructure et d'incitatifs visant les véhicules.

Recommandations :

Le gouvernement du Canada devrait :

- reconnaître dans les discours et les déclarations politiques que le gaz naturel est une solution de transport de rechange propre et abordable pour le transport en commun municipal, les camions lourds et moyens, la marine, le transport tout-terrain et les parcs de trains.
- soutenir l'élaboration et l'actualisation d'un outil canadien d'évaluation du cycle de vie, comme GHGenius, pour s'assurer qu'un outil précis et prévisible continue de soutenir les objectifs d'orientation du gouvernement.
- inclure les infrastructures de ravitaillement du gaz naturel et les améliorations des installations des parcs de véhicules municipaux et aux ports comme coûts admissibles au financement fédéral des infrastructures par l'entremise d'accords fédéraux-provinciaux.
- aider à réduire les coûts initiaux de mise en service des véhicules au gaz naturel (VGN), comparativement à l'équivalent diesel, en offrant des incitatifs qui couvrent une portion du coût supplémentaire du véhicule, du navire, de la locomotive ou du système d'alimentation en carburant fonctionnant au gaz naturel afin de réduire la charge accrue pour l'adoption de véhicules alimentés au gaz naturel.
- créer des partenariats avec le secteur privé afin de garantir le développement et le déploiement au Canada de la prochaine génération des technologies des véhicules fonctionnant au gaz naturel, comme les technologies de haute performance.

Solution 5 : Soutenir la stratégie de remplacement du diesel du Canada avec le gaz naturel

Aperçu : Le gouvernement du Canada élabore une stratégie de remplacement du diesel pour le Nord canadien. Un financement important a été annoncé dans le budget de 2017, dont 400 millions de dollars dans un fonds pour l'énergie dans l'Arctique et 220 millions de dollars dans un fonds au sud du 60° parallèle. L'industrie et les collectivités éloignées dépendent du diesel, du propane ou d'autres types de carburant pour répondre à leurs besoins énergétiques ce qui peut poser divers problèmes, notamment des émissions de GES plus élevées, des risques de déversement ou de fuites de carburant et des installations de production vieillissantes.

Une solution plus rentable et moins polluante que le carburant diesel est le gaz naturel liquéfié (GNL). Le GNL est produit lorsque le gaz naturel est refroidi à -162°C. En le liquéfiant, son volume se réduit 620 fois par rapport au gaz naturel à la pression normale. Le GNL peut ensuite être transporté en toute sécurité dans des réservoirs de stockage jusqu'à des installations industrielles ou jusqu'à des collectivités dans le Nord où il peut être utilisé pour le chauffage et/ou la production d'électricité. Voici quelques exemples :

- À Whitehorse, le GNL est acheminé par camion de l'Alberta comme solution de rechange plus propre que le diesel.
- En C.-B., Ahehim Lake utilise du GNL en provenance de Vancouver comme substitut du diesel pour la collectivité des Premières Nations.

- Dans le nord du Québec, du GNL est acheminé par camion de Montréal jusqu'à la mine Renard de Stornoway Diamond Corporation pour la production d'électricité et pour le chauffage de la mine souterraine.

Recommandations :

Le gouvernement du Canada devrait :

- inclure les projets de GNL du Nord dans les critères d'admissibilité des programmes fédéraux de financement des infrastructures du Nord (au sud et au nord du 60^e parallèle).
- collaborer avec l'industrie pour élaborer et mettre en œuvre des projets pilotes de démonstration du GNL comme solution de recharge durable au carburant diesel.

Solution 6 : Accroître la production de gaz naturel renouvelable (GNR)

Aperçu : Le GNR est une source de gaz naturel renouvelable à cent pour cent, produit à partir de déchets organiques provenant des fermes, des forêts, des décharges et des usines de traitement de l'eau. Le gaz est capturé, nettoyé, injecté dans des gazoducs de distribution de gaz naturel et utilisé de la même manière que le gaz naturel distribué de manière classique. En tant que carburant neutre sur le plan du CO₂, le GNR peut aider les collectivités et les gouvernements à atteindre leurs objectifs de durabilité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). De plus, le Canada a la possibilité d'être un leader mondial dans la production de GNR ainsi que dans l'amélioration et le déploiement de cette technologie d'énergie propre au pays comme à l'étranger pour réduire les émissions et soutenir la croissance économique.

Le potentiel de production du GNR pour le Canada équivaut à 1 200 milliard de pieds-cubes par année, soit un peu plus de 50 % de la consommation de gaz naturel au Canada en 2014. Le GNR peut être produit, nettoyé et injecté dans un réseau de distribution de gaz naturel à des coûts compétitifs par rapport à d'autres choix en matière d'énergie renouvelable (les coûts sont dans une fourchette de 10 à 25 \$ par gigajoule (ou de 4 à 9 cents par kilowatt-heure). Les services publics de gaz naturel du Canada ont établi un objectif de 5 % de gaz naturel mélangé avec du GNR dans le réseau de distribution par gazoduc d'ici 2025 et de 10 % d'ici 2030 permettant de réduire de 14 mégatonnes (MT) les émissions de gaz à effet de serre par année d'ici 2030.

À la fin de 2017, les services publics auront mis en service 12 projets de production de GNR ce qui équivaut aux besoins énergétiques de 55 000 foyers. La Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec ont approuvé ou examinent des normes en matière d'offre d'énergie renouvelable du GNR.

Recommandations :

Le gouvernement du Canada devrait :

- fournir un financement fédéral pour égaler les contributions provinciales du programme du GNR (p. ex. 100 millions de dollars en Ontario, financé grâce aux recettes provenant du plafonnement et de l'échange du carbone).
- créer un fonds d'investissement de 50 millions de dollars dédié au « Fonds des gazoducs verts » pour connecter les approvisionnements en GNR provenant des fermes, des décharges et des activités d'exploitation forestière au réseau d'infrastructure gazière du Canada.
- soutenir le développement technologique du GNR, en se concentrant surtout sur la conversion des déchets sylvicoles et agricoles en GNR.
- Exempter le GNR des taxes créée pour la réduction d'émissions quand vendu au Canada.
- Envisager d'autres mécanismes d'allègement fiscal pour encourager le développement d'infrastructure (par exemple, accorder des crédits d'impôt [pour les promoteurs de projet de GNR]).

Annexe 1.

Carte 1. Membres de l'Association canadienne du gaz

